



# ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat  
2024  
Direction des Systèmes d'Information  
DSIGE

Nancy, le 07/11/2024

Affaire suivie par :  
Paul-Éric Bordier  
Tél : 03 83 86 24 02  
Mél : [ce.dsi@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dsi@ac-nancy-metz.fr)

Le Recteur de la région académique Grand-Est,  
de l'académie de Nancy-Metz,  
Chancelier des universités

9, Rue des Brice  
Case officielle 30 013  
54035 NANCY Cedex

à

Mesdames, Messieurs les agents de l'académie  
de Nancy-Metz

## Objet : Suppression de la redirection des courriels professionnels

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la protection des informations sensibles et de la confidentialité des communications professionnelles, la redirection automatique des messages de la boîte aux lettres électronique professionnelle vers des adresses personnelles ou externes privées va être retirée.

Cette mesure vise à garantir la sécurité et la confidentialité des données échangées, à prévenir toute fuite d'informations et à se conformer aux réglementations en vigueur en matière de protection des données.

Je vous invite dès à présent à vérifier le paramétrage de votre messagerie et à retirer toute redirection. Vous trouverez sur l'intranet académique PARTAGE (<https://partage.ac-nancy-metz.fr/>) le mode opératoire permettant d'effectuer cette vérification (*Messagerie : comment supprimer la redirection de sa boîte aux lettres*) et d'augmenter l'espace de stockage de votre boîte aux lettres professionnelle si nécessaire (*Messagerie : comment augmenter son espace de stockage*).

**Les redirections restantes après le 15 décembre 2024 seront automatiquement retirées.**

En cas de difficultés ou de questions complémentaires, vous pouvez solliciter les services de la DSIGE en ouvrant un ticket depuis l'intranet académique PARTAGE.

Je vous remercie par avance pour votre contribution à la protection des données à caractère professionnel.

  
Secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz  
Marie-Laure Jeannin